

# LA GAZETTE

Hebdomadaire économique et régional **Nord - Pas de Calais**

Officiellement désigné pour la publication des Annonces légales et judiciaires des départements du Nord et du Pas-de-Calais. CPPAP n° 0524 | 92530 ISSN 1165-0796

**COMMUNIQUER**

dans LA GAZETTE c'est  
la **GARANTIE D'ÊTRE VU** par  
la plus **FORTE** audience de  
**cadres et dirigeants** d'entreprises  
de la région.

**CONTACT**

Caroline DENGLOS  
06 17 87 32 19

**LA GAZETTE**  
Nord - Pas de Calais

FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE DU COVID-19

## Les services toujours opérationnels



**ACTUALITÉS**

La Communauté urbaine d'Arras  
trouve des solutions

p. 06-07



03-05

## À LA UNE

03-05

### CRISE DU COVID-19

Comment s'organise la continuité du service

## ACTUALITÉS

06-07

### COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

Des solutions pour que les salariés continuent de travailler



08

## ACTUALITÉS

08

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

Des mesures concrètes pour aider les entreprises

SARL au capital de 160000 euros

**Fondateur :** Jean DOURIEZ

**Directeur de Publication :** Xavier MEPLON

**Directrice Marketing :** Stéphanie MEPLON  
stephanie.meplon@gazettenpdc.fr

**Directrice Publicité commerciale, Partenariats & Relations Extérieures :** Caroline DENGLOS  
caroline.denglos@gazettenpdc.fr - Tél : 06 17 87 32 19

**Directeur commercial Annonces légales :** Laurent MONTOIS  
l.montois@gazettesolutions.fr - Tél : 06 22 60 75 80

**LILLE** 7 rue Jacquemars Giélee - BP 80139 - 59017 LILLE CEDEX  
Standard : 03 28 38 45 45 - Fax : 03 28 38 45 40  
www.gazettenpdc.fr

**Rédaction:** [redaction@gazettenpdc.fr](mailto:redaction@gazettenpdc.fr)

Rédacteur en chef : Patrick BEAUMONT  
patrick.beaumont@gazettenpdc.fr

Chef d'édition : Amandine PINOT  
amandine.pinot@gazettenpdc.fr

Rédactrice : Camille MICHALSKI  
camille.michalski@gazettenpdc.fr

Community manager : Manon VANHUYSE  
manon.vanhuyse@gazettenpdc.fr

#### Abonnements :

[abonnement@gazettenpdc.fr](mailto:abonnement@gazettenpdc.fr)

Tél : 03 28 38 45 10 - Fax : 03 28 38 45 40

Annonces Légales : [al@gazettenpdc.fr](mailto:al@gazettenpdc.fr)

Annonces légales en ligne : [www.al.gazettenpdc.fr](http://www.al.gazettenpdc.fr)

Tél : 03 28 38 45 45 - Fax : 03 28 38 45 40

#### IMPRIMERIE : DB PRINT

53, rue de la Lys - BP 90068 - 59431 Halluin CEDEX (fr)

Chrzanowska 32, 05-825 Grodzisk Mazowiecki (pl)

Associé : SARL Financière Douriez-Bataille

Tirage moyen édition Pas de Calais : 6 200 exemplaires

Dépôt légal : à parution - CPPAP n° 0524 | 92530 ISSN 1165-0796

Abonnement d'un an : 45€ par édition

Cette édition de la Gazette Nord - Pas-de-Calais est composée d'un cahier Juridique et Economique. Ce numéro ne comporte aucun document en asile.

# COMMENT S'ORGANISE LA CONTINUITÉ DE SERVICE

Déjà quinze jours que les Français sont confinés. Mais, malgré la pandémie, certaines activités essentielles à la vie quotidienne et au bon fonctionnement des entreprises, telles que l'énergie, l'eau ou le ramassage des ordures ménagères, sont maintenues.

Guillaume **CUGIER**



© ACTSTUDIO

Les installations font l'objet d'une attention accrue en ce temps de crise.

Cela fait maintenant plus de quinze jours que le gouvernement a décidé la fermeture des commerces non essentiels et que l'activité économique tourne au ralenti, les Français devant trouver une nouvelle organisation pour continuer de travailler.

Dès la détection des premiers cas dans l'Oise et le Haut-Rhin, le milieu médical s'est organisé afin d'absorber l'afflux de patients. En parallèle, les nombreuses activités liées à l'agroalimentaire, mais aussi les grands groupes assurant la fourniture de l'énergie,

la gestion et l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement ou encore la collecte des déchets ménagers, recyclables et médicaux mettent tout en œuvre pour assurer la continuité des services malgré la pandémie. Une nécessité pour la population et pour les entreprises et commerces qui restent ouverts.

## ORGANISATION

À l'échelle régionale, dès les premières



© ACTSTUDIO

Le groupe Veolia continue d'assurer le ramassage des déchets et la distribution de l'eau et de l'énergie.

alertes, le groupe Veolia, prestataire de service dans le domaine des déchets, a mis en place des mesures préventives pour protéger au mieux ses salariés. «*Nous ramassons les déchets aux cœurs de la zone où les premiers cas de Coronavirus ont été détectés dans les Hauts-de-France. Nous avons donc dû réagir très vite pour assurer la qualité de service tout en protégeant nos hommes*», souligne Stéphane Gorisse, directeur régional Nord-Normandie Veolia propreté.

Même discours chez Veolia eau et assainissement : le directeur régional, Didier Benard, évoque «*un modèle organisationnel spécifique et dédié à la situation de crise*». Un maximum de salariés des activités supports ont ainsi été mis en télétravail afin d'assurer la continuité des services. Pour les métiers où ce n'est pas possible, «*nous avons mis nos hommes en astreinte, avec une rotation plus fréquente du personnel. Personnel qui est dans le même temps invité à se laver les mains encore plus fréquemment et qui doit*

*porter, lorsque cela s'avère nécessaire, les équipements de protection appropriés*».

Veolia continue à assurer un acheminement 24 heures sur 24 de l'eau et déploie les moyens nécessaires pour le bon fonctionnement des installations.

### PRIORISATION

L'accueil du public étant impossible en raison du confinement, le groupe a mis en place un système automatisé invitant les usagers à effectuer les démarches courantes par l'intermédiaire de la plateforme Web dédiée. «*Nous traitons encore les demandes les plus urgentes et avons décidé de prioriser nos interventions sur le terrain*», précise le directeur régional.

En cas de fuites sur un compteur ou de bouchon sur le réseau d'assainissement, une intervention d'urgence est programmée. «*Les usagers ne le savent pas, mais les lingettes qu'ils utilisent pour désinfecter les objets et*

*Le groupe Veolia a pris d'importantes mesures pour assurer le bon cheminement de l'eau et de l'énergie.*



*leurs mains doivent être mises à la poubelle», rappelle Laurent Kosmalski, directeur de territoire Artois.*

En effet, les lingettes jetées dans les toilettes bouchent les réseaux et nécessitent une intervention spécifique. Même constat au niveau des poubelles. *«Il ne faut surtout pas mettre les mouchoirs en papier, les masques et gants usagés avec les déchets recyclables, mais dans un sac fermé avec les déchets ménagers»,* précise Cécile Sauer, responsable communication externe pour Veolia propreté.

Dans le domaine des déchets, l'organisation est différente. *«Nous ne pouvons pas ne pas ramasser les déchets ménagers et nous avons dû nous organiser en conséquence»,* indique Stéphane Gorisse. Le ramassage des ordures ménagères se fait donc par des équipes réduites à deux personnes, au lieu de trois en temps normal, afin d'assurer la distance barrière minimale d'un mètre entre le chauffeur et le ripeur pendant le trajet en camion.

Autre point important, l'organisation dans les centres de tri : *«Ceux qui ne permettent pas d'assurer la sécurité de nos hommes ont été momentanément fermés.»* Les déchets sont donc, lorsque c'est possible, envoyés vers d'autres centres de tri. Ils peuvent également être temporairement stockés, comme c'est le cas notamment des déchets de la

collecte sélective que l'on retrouve dans les poubelles jaunes.

### AU NIVEAU LOCAL

L'organisation du groupe au niveau local est calquée sur l'organisation régionale, chaque directeur de territoire gérant ses effectifs pour parer aux nécessités des différents services.

*«Dès l'annonce du confinement des enfants, collégiens, lycéens, nous avons dû nous organiser, une partie de notre effectif ayant utilisé le dispositif Ameli pour garder leurs enfants. Dès l'annonce du confinement total, nous avons mis en place le télétravail»,* explique Laurent Kosmalski. Ainsi, sur les 200 salariés que compte le territoire Artois-Douais, 45 ont été mis en télétravail ; 75 sont réservistes et peuvent intervenir au plus vite.

*«Les hommes et les femmes du groupe ont très bien accueilli les mesures mises en place. Ils se mobilisent quotidiennement pour assurer la continuité et la qualité du service.»* Et Didier Benard de conclure : *«Nous imaginons toujours des situations de crise et sommes préparés. Cependant, la situation que nous vivons actuellement est inédite...»*

# DES SOLUTIONS POUR QUE LES SALARIÉS CONTINUENT DE TRAVAILLER

Depuis le début de la crise du Covid-19, les élus des communes et des collectivités se mobilisent pour lutter contre les méfaits de l'épidémie. Ainsi, la Communauté urbaine d'Arras (CUA), en lien avec ses services, travaille à la mise en place de mesures et d'actions concrètes pour faciliter sur le territoire le travail de ceux qui continuent à être mobilisés.

Georges **BACOT**

Les accueils de la CUA (le siège à la citadelle, le Point d'accès au droit, etc.) sont fermés au public. Néanmoins, un accueil téléphonique reste assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. La majeure partie des agents assurent leurs missions en télétravail afin de maintenir une continuité de service. SOS voirie fonctionne toujours et les équipes continuent à se rendre sur le terrain. Les médiateurs restent d'astreinte en cas d'incendie ou d'accident. Les équipes de la fourrière continuent à s'occuper des animaux. Les équipements communautaires comme Aquarena et Cité nature sont fermés au public.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

En complément des actions décidées par l'État et la Région, la CUA est fortement mobilisée pour permettre à ses entreprises de faire face à cette conjoncture inédite et particulièrement impactante. Les problèmes auxquels elles sont confrontées sont multiples. Une cellule d'aide aux entreprises industrielles, commerciales et artisanales de toutes tailles a été activée en coordination avec les partenaires : État, Région, chambres consulaires, organisations patronales, fédérations professionnelles, etc. Les contacts avec les partenaires sont permanents, notamment avec la préfecture et la Ville d'Arras, éga-

lement avec la CCI, le Medef, etc., selon les besoins. La vocation de cette cellule est d'accueillir toute demande de renseignement liée à l'impact de l'épidémie Covid-19 sur la vie des entreprises, et d'indiquer les bonnes démarches à entreprendre.

## DES SOLUTIONS IMMÉDIATES

La CUA tire d'ores et déjà les premières conclusions concrètes de ses contacts. Tous les encours de paiement pour les entreprises et associations ont été payés. Une série de mesures permettant de soulager la trésorerie des entreprises est étudiée avec toutes les possibilités d'aides des entreprises à très court terme (État, Région, voire l'Intercommunalité) ; le soutien financier à Initiative Grand Arras et la BGE (gestionnaire de la pépinière Artoislab à Saint-Nicolas) pour permettre un report des remboursements des prêts d'honneur et des loyers auprès des entreprises nouvelles accompagnées ; le report de loyers des différents locataires professionnels et exploitants agricoles ; le différé de la taxe de séjour pour 2020 ; le contact avec une série de bailleurs privés pour les inciter à reporter les loyers, notamment pour les locaux commerciaux, etc.

Un plan de relance de la destination tourisme d'affaires est mis en place pour permettre de démultiplier les effets induits sur l'hôtellerie et la restauration dès que possible.



© CUA

Des douches et des sanitaires sont mis à la disposition des chauffeurs routiers au marché à bestiaux d'Arras.

En accord avec Artis, l'offre de transport a été réduite et adaptée sur le territoire pour répondre aux besoins des usagers encore en activité professionnelle.

### AIDER LA FILIÈRE TRANSPORT LOGISTIQUE

Pour permettre aux chauffeurs routiers de poursuivre leur activité dans des conditions qui respectent les préconisations sanitaires gouvernementales pour lutter contre l'épidémie, la CUA a ouvert le site du marché aux bestiaux dans la zone industrielle Est. Le site, très vaste et fermé depuis la mise en place des différentes mesures de confinement, peut désormais accueillir les chauffeurs routiers qui le souhaitent afin qu'ils puissent ef-

fectuer une pause. L'accueil sur le site est prévu tous les jours, de 6h à 20h, y compris le week-end. Les chauffeurs routiers devront se signaler à l'entrée et les sorties pourront se faire 24 heures sur 24. Le stationnement des camions devra respecter les distances nécessaires, des douches et des sanitaires sont mis à leur disposition, l'accès étant réglementé. Les locaux seront très régulièrement entretenus par une société de nettoyage extérieur. Trois agents de la CUA sont mobilisés pour permettre le bon fonctionnement du site. Cette action concrète est une réaction aux difficultés d'accueil des chauffeurs routiers dans leurs lieux de livraison. La filière transport logistique constitue le cœur du réacteur économique national car, sans elle, pas d'échanges.

# DES MESURES CONCRÈTES POUR AIDER LES ENTREPRISES

L'impact de la crise du Covid-19 a contraint nombre d'entreprises à cesser leurs activités tandis que leurs salariés se retrouvent au chômage partiel. À Saint-Omer, la Communauté d'agglomération a décidé de prendre un certain nombre de mesures concrètes en faveur des entreprises en attendant le retour à la normale.

Lolita **PÉRON**



La communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer a mis en place une cellule chargée du suivi et de l'accompagnement des entreprises.

Pour le moment, l'heure est à la communication. La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (Capso) a mis en place une cellule chargée du suivi et de l'accompagnement des entreprises. Environ 1 200 d'entre elles vont être contactées dans les jours à venir par des agents de la direction du développement économique de la Capso, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et l'agence de développement économique Saint-Omer Flandre (SOFIE). Le but de cette nouvelle entité est de vérifier que les chefs d'entreprise sont bien informés sur les aides dont ils peuvent bénéficier en cette période d'épidémie et identifier les problèmes qu'ils peuvent rencontrer. Patrick Bédague, président de la communauté d'agglomération du Pays de

Saint-Omer, a jugé important d'accompagner les entreprises face à cette épidémie. *«C'est la raison pour laquelle, en accord avec les quatre premiers vice-présidents et les élus concernés par ces thématiques, nous avons souhaité mettre en place plusieurs mesures fortes, complémentaires à celles déployées par l'État et la Région, pour soutenir les entreprises du Pays de Saint-Omer.»*

## LE REPORT DES TAXES ET DES LOYERS

Une des premières mesures prises par la Capso pour limiter les dépenses des entreprises est le report de six mois de l'augmentation du taux de versement mobilité (taxe payée par les entreprises d'au moins onze salariés pour financer les transports publics du territoire). Un effort de la collectivité qui va s'élever à 350 000 euros. Mais ce n'est pas le seul report qui est proposé par la Capso. Le deuxième report concerne les loyers payés par les entreprises installées dans les pépinières commerciales, les hôtels d'entreprises ou la pépinière d'entreprises de la Pepso. Leurs paiements sont reportés au 1er juillet. La Capso souhaite aussi accélérer les paiements aux entreprises titulaires des marchés publics, afin d'injecter de l'argent frais dans les trésoreries de ces entreprises locales et régionales actuellement sous tension. Pour Patrick Bédague, le message à diffuser est simple : *«C'est ensemble que nous limiterons, autant que possible, les conséquences de cette crise sanitaire sur l'économie locale, régionale et nationale.»* Un coup de pouce local qui va permettre aux entreprises de prendre une bouffée d'oxygène en complément des mesures de soutien déjà annoncées par l'État.





# DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA MANCHE

Manal **HAMDI**

© pxi.store

## PRIMARK FERME TOUS SES MAGASINS BRITAN- NIQUES

Primark, l'entreprise irlandaise spécialisée dans la commercialisation du prêt-à-porter à petit prix, vient d'annoncer la fermeture de tous ses magasins britanniques jusqu'à nouvel ordre. L'enseigne, qui dispose de 198 points de vente au Royaume-Uni, a annulé toutes les nouvelles commandes des fournisseurs. Cette décision a été prise afin protéger ses salariés des risques sanitaires liés à la propagation du virus Covid-19. Sont concernés par ces fermetures environ 37 000 salariés. Ses derniers

recevront l'intégralité de leur salaire pendant 14 jours. Primark enregistrera une perte de 650 millions de livres sterling de ventes nettes par mois.

## JOHN LEWIS ANNONCE LA FERMETURE TEMPO- RAIRE DE 50 MAGASINS AU ROYAUME-UNI

Suite à la pandémie du Coronavirus, John Lewis, l'enseigne britannique qui commercialise tout type de produits, a fermé temporairement ses 50 points de vente implantés au Royaume-Uni. C'est la première fois que l'enseigne baisse le rideau en

155 ans d'histoire. Une décision prise après la forte baisse de la fréquentation de ses magasins en raison de la propagation du Coronavirus. Par ailleurs, John Lewis compte réduire son investissement de 500 millions de livres sterling, prévu pour cette année, mais aussi ses commandes auprès des fournisseurs. Les halles alimentaires des magasins John Lewis et le site Internet de l'enseigne continueront de fonctionner normalement.

---

## HARRODS FERME SES PORTES À LONDRES

Dans le cadre des mesures prises pour limiter la propagation du coronavirus, Harrods, le plus grand magasin britannique de luxe, a fermé ses portes le 20 mars dernier. Située dans le quartier de Knightsbridge à Londres, la célèbre boutique a pris cette décision afin de répondre aux instructions du gouvernement britannique visant à éviter tout contact social. Néanmoins, l'enseigne continuera d'exploiter sa boutique en ligne. Malgré cette fermeture temporaire, les 5 000 employés conserveront leur emploi. À l'instar de Harrods, Selfridges a opté pour la fermeture de la totalité de ses points de vente implantés au Royaume-Uni.

---

## ROYAUME-UNI : TOTAL INVESTIT DANS UN PROJET D'ÉOLIEN OFFSHORE FLOTTANT

Total, entreprise pétrolière et gazière française présente sur tous les continents, vient de conclure un accord avec Simply Blue Energy, le développeur britannique des projets de l'économie bleue, pour l'acquisition de 80% du projet pionnier éolien flottant «Erebus». Ce contrat s'inscrit dans le cadre de sa stratégie pour le développement des énergies renouvelables. Le projet, situé en mer Celtique au pays de Galles, sera doté d'une capacité de 96 mégawatts. Il sera implanté dans une zone avec une profondeur d'eau de 70 mètres. Par ailleurs, Total compte investir environ 2 milliards de dollars par an pour développer davantage ses activités de production d'énergie bas carbone.

---

## INEOS VA CONSTRUIRE UNE USINE DE GEL HYDROALCOOLIQUE

Ineos, le géant chimique britannique, a annoncé, le 24 mars dernier, qu'il construira une usine de production de gel hydroalcoolique dans un délai de dix jours. L'entreprise du milliardaire britannique Jim Ratcliff veut faire face à la pénurie des désinfectants pour mains causée par la pandémie du Covid-19. La nouvelle usine s'installera au niveau d'un site Ineos existant implanté sur la commune de Newton Aycliffe, en Angleterre, et assurera la production d'un million de bouteilles mensuellement. Ineos fournira gratuitement les hôpitaux et approvisionnera les supermarchés, les pharmacies, les écoles et les entreprises.

Patrick BEAUMONT



## LA CHUTE

Par une étrange coïncidence alors que la crise sanitaire du Covid-19 touche la planète, cette BD signée de l'auteur suisse Jared Murali vient de paraître et s'immisce en plein cœur de cette triste actualité. Le récit se déroule dans un futur proche, alors que le monde est en crise. Sans pour autant rejoindre le clan des «Alarmistes», essayant de vivre le plus normalement possible, Liam voit son quotidien bousculer. Le virus de la grippe emporte son épouse infirmière et il va devoir affronter seul avec ses deux enfants, Sophia et Max, ce monde en chute libre. La violence s'installe peu à peu à Berne, provoquant des hordes de pillards et, en retour, des répressions policières. Comment vivre et même survivre dans un pays au bord de l'effondrement ? Premier volet d'une série d'anticipation prévue en six volumes, *La Chute* imagine un monde privé de repères civilisationnels où règne la loi du plus fort avec son lot de pillages et de violences meurtrières. Une fiction inquiétante par laquelle l'auteur, à travers un dessin très réaliste, cherche à nous interpeller aussi sur les raisons qui ont conduit le monde à cette apocalypse... Une captivante épopée familiale et politique dont il nous tarde de découvrir la suite.

Futuropolis.

## DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE

Librement inspiré du séjour que l'écrivain Georges Simenon – maître du roman policier – effectua en 1948 dans la vallée de Santa Cruz, cet ouvrage suit les pas de François Combe, auteur de polars, qui séjourne avec femme, enfant, maîtresse et gouvernante, à la lisière de l'Arizona et du Mexique. Il s'aventure parfois avec Kay, sa secrétaire, dans les quartiers chauds de Nogales et le couple rencontre Raquel, nouvelle recrue du Cielito Lindo, le lupanar le plus huppé de la ville. François croise son ami Jed Peterson, sensible aussi aux charmes de la jeune fille. La même nuit, Raquel est assassinée. Voilà François et Jed dans le collimateur de la police. Afin de disculper Peterson, le romancier charge Estrellita, sa servante mexicaine, d'enquêter chez elle, «de l'autre côté de la frontière»... Observant ce microcosme tristement inégalitaire où les riches et les puissants abritent leurs débauches en plein désert, où la misère nourrit la luxure, Jean-Luc Fromental signe un scénario dense, porté par des personnages ambivalents tandis que le trait clair, précis et efficace de Philippe Berthet participe à la réussite de ce thriller haletant.

Dargaud.



## WEST LEGENDS

Après un premier volume consacré à Wyatt Earp et avant Sitting Bull prochainement, le deuxième volet de cette série dédiée aux légendes du Far West s'articule autour de Billy The Kid. Le récit s'ouvre à l'hiver 1878, au Nouveau Mexique alors que Buckshot Roberts arrive dans la petite bourgade de Blazer's Mills dans l'espoir de pouvoir s'y cacher quelques temps, dans l'attente de la diligence pour recevoir l'argent de la vente de son ranch qui lui permettra de refaire sa vie ailleurs. Cependant, il est poursuivi par des chasseurs de primes qui comptent bien l'arrêter. Parmi eux, se trouve un certain William Bonney, dit «Le Kid». Lorsque ces derniers débarquent à Blazer's Mills, une fusillade sanglante fait de nombreuses victimes. Le groupe doit alors se chercher un nouveau chef et le Kid se propose de devenir leur leader... Adaptée par le tandem composé de Christophe Bec (scénario) et Lucio Leoni (dessins), la vie de William Bonney, alias Billy the Kid, se révèle d'abord à travers de sanglants épisodes par lesquels il va forger sa légende de tête brûlée et de meurtrier au sang-froid. Cependant, la BD ne se résume pas à ces scènes d'action et les auteurs dévoilent aussi la psychologie ambivalente du jeune cow-boy, légende de l'Ouest assailli de doutes et de colère, signant un deuxième tome captivant.

Billy The Kid – The Lincoln County War (Soleil).

## #COVID-19 : INFORMATION IMPORTANTE LA GAZETTE NORD-PAS-DE-CALAIS

Mesdames, Messieurs, Chers Clients,

Dans le contexte de crise sanitaire majeure que traverse notre pays, les instances officielles ont appelé à la responsabilité de chacun et de tous. Nous vous informons des mesures et du plan d'action de la Gazette Nord-pas-de-Calais concernant la gestion interne du COVID-19 qui s'inscrivent dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Ce plan vise à préserver la santé de nos clients, de nos collaborateurs, de leurs familles et à garantir la continuité de nos services ainsi que la parution de nos journaux.

Un dispositif de télétravail pour l'ensemble des collaborateurs a d'ores et déjà été activé au sein des équipes Gazette.



Les rendez-vous clients dans nos locaux ou à l'extérieur sont donc temporairement annulés ou reportés ultérieurement.



Ces procédures seront régulièrement modifiées conformément aux recommandations des autorités compétentes.



Ce plan de continuité des activités nous permettra de poursuivre la réalisation de l'ensemble des services proposés habituellement. Afin de faciliter les mesures de télétravail, nous vous remercions de **privilégier les solutions suivantes** :

**Privilégiez la saisie de vos annonces légales sur nos sites dédiés :**

**Notre plateforme disponible 24h/24 et 7j/7 est gratuite :**

**<https://www.annonceslegales.pro/>**



Vos interlocuteurs commerciaux habituels sont à votre disposition pour vous configurer un nouvel accès ou vous communiquer vos identifiants actuels.



Privilégiez les règlements de vos annonces et abonnements par virement ou paiement sécurisé en ligne par carte bancaire.



Privilégiez la communication par e-mails.



Nous restons à votre disposition pour toute question en direct :

par téléphone au : **09.70.44.04.07** et sur la boîte mail : **al@gazettenpdc.fr**

Espérant qu'aucun de vous ne sera confronté à cet agent pathogène, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

**Xavier Méplon - Gérant Gazette Nord-Pas-de-Calais**